



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

OPERATEUR/OPERATRICE DE PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur.

Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur" ?

Appellations associées

- Agent/agent(e) d'exploitation des attractions
- Animateur/Animatrice d'attractions
- Operateur/opératrice de parcours acrobatique dans les arbres

Définition du métier Le (la) opérateur(trice) de parcours acrobatique en hauteur accueille, informe, équipe et encadre des pratiquants tout en veillant à la sécurité et au secours des personnes et des biens. Ce métier s'exerce dans un parc à vocation récréative ouvert au public, aménagé en espace clos et comportant des ateliers ludiques installés le plus souvent entre des arbres mais aussi des structures artificielles ou naturelles dans lesquels les visiteurs pratiquent une activité autonome surveillée. Le (la) opérateur(trice) de parcours acrobatique a pour vocation de travailler à l'extérieur, en hauteur, et en présence de visiteurs. Il (elle) est également en charge : • du contrôle des installations • du contrôle des équipements avant leur utilisation • des évacuations en hauteur sur point fixe • des évacuations en hauteur sur point mobile Le métier est soumis au respect des procédures et des normes L'activité est très majoritairement saisonnière, du printemps à l'automne.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Accueillir et procéder à l'équipement des pratiquants

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Accueillir et conseiller les visiteurs

- Assurer l'accueil et l'information des visiteurs et des participants (comportements adaptés, risques ...)



- Expliquer les responsabilités des personnes présentes (pratiquants, adultes superviseurs), et s’assurer de leur compréhension
- Présenter le site et ses activités
- Proposer les activités en rapport avec les capacités des personnes.

Procéder à l’équipement des pratiquants

- Procéder à la mise en place et à la vérification des équipements des participants (EPI)
- Fournir les informations nécessaires à l’utilisation correcte des équipements et des ateliers et s’assurer de leur compréhension (démonstration..)
- Vérifier que les participants utilisent les équipements à bon escient

Assurer le suivi administratif /opérationnel

- Appliquer les conditions de prêt du matériel et s’assurer des conditions de retour
- Nettoyer et ranger le matériel

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- L'accueil est commercial
- L’équipement est adéquat
- La surveillance est efficace
- La gestion administrative/opérationnelle est conforme

Durée de l’épreuve

L’épreuve dure 1 heure, formalités d’accueil et lecture de consignes non comprises.

Assurer l'encadrement d'une activité de parcours acrobatique en hauteur **Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?**

Encadrer une équipe de pratiquants

- Être capable de réaliser le parcours dont il a la responsabilité
- Evaluer l’autonomie des pratiquants sur un parcours test
- Identifier les pratiquants en difficulté (fatigue, peur) et leurs fournir une assistance appropriée
- Prodiguer des conseils et des encouragements aux pratiquants
- Assurer les niveaux de surveillance 1,2 et 3 (physiquement, oralement, visuellement et en mesure de donner l’alerte)
- Veiller au respect des règles de sécurité ,des consignes et des procédures d’urgence

Agir en cas d’incident/accident

- Évaluer la nécessité d’une évacuation (blessure, fatigue, syndrome du harnais ...)



Assurer le suivi administratif /opérationnel

- Inspecter les parcours et vérifier visuellement la bonne praticabilité des parcours
- Assurer le suivi des accidents/incidents/dysfonctionnements
- Veiller à assurer le suivi administratif du matériel présentant des défauts
- Effectuer les contrôles de routine de l'ensemble des équipements utilisés (EPI)

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- L'équipement est adéquat
- L'encadrement des pratiquants est professionnel
- La gestion administrative/opérationnelle est conforme

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 2 heures dont 15 min de préparation, formalités d'accueil lecture de consignes non comprises.

Évacuer un pratiquant d'une activité sur structure fixe **Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?**

Agir en cas d'incident/accident

- Gérer une évacuation en hauteur sur point fixe

Assurer le suivi administratif /opérationnel

- Assurer le suivi des accidents/incidents/dysfonctionnements

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- L'équipement d'évacuation est adéquat.
- L'évaluation et la mise en place de l'intervention est correcte.
- L'évacuation est professionnelle.

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 1 heure, formalités d'accueil et lecture de consignes non comprises.

Évacuer un pratiquant d'une activité sur structure mobile



Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Agir en cas d'incident/accident

- Gérer une évacuation en hauteur sur point mobile

Assurer le suivi administratif /opérationnel

- Assurer le suivi des accidents/incidents/dysfonctionnements

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- L'équipement d'évacuation est adéquat.
- L'évaluation et la mise en place de l'intervention est correcte.
- L'évacuation est professionnelle.

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 1 heure, formalités d'accueil et lecture de consignes non comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Operateur(rice) de parcours
acrobatique en hauteur ainsi que ses exigences.**



Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Forem Tourisme Marche-en-Famenne - 084 24 09 01

